

ANNONCES:

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement par
la Société Publicité S. A.,
Sion, Lausanne, Genève, Mon-
treux, Fribourg, etc., et au Bureau
du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS:

Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal 11 c 274

Les chiffres exacts de Châteauneuf

Il y a des mois qu'on nous invite à écrire un article avec le style métallique des chiffres. Chacun comprendra que nous n'avions aucun raison de répondre à un vœu d'adversaires qui voulaient être précis et qui n'étaient que scandaleusement injustes et haineux comme on pourra s'en convaincre, une fois de plus, ces jours prochains.

Nous ne faisons pas fi de ce genre de style si nous ne nous en exagérions pas l'importance, mais nous voulions choisir notre heure, estimant qu'il n'ap-

partient pas à l'Opposition de nous dicter des ordres.

Nous sommes donc allés à la source des chiffres, la seule qui fasse foi, et nous publions aujourd'hui le compte intégral de Châteauneuf, tel qu'il a été établi et arrêté par le Chef de la Comptabilité au Département des Finances.

Ces chiffres sont des jets de lumière. Ils ne souffrent aucun démenti et ne supportent pas de commentaires, tant ils sont nets et éloquents :

Décompte	Montant initial alloué	Dépenses au 31 déc. 25 apr. extourn. faites	Intr. cr. à déduire	Dépassements effectifs
I. Ecole cantonale Agric. Châteauneuf				
a) Constructions nouvelles Fr. 2 063 218,62				
b) Achat domaine Etat " 193 244,05				
Fr. 2 256 462,67				
c) Subventions reçues " 427 182,90				
Fr. 1 829 379,77	1 500 000,—		94 307,60	
d) Montants à extourner soit achat du domaine et valeurs payées sur le budget 1923 " 232 421,45				
Fr. 1 596 858,32		1 880 611,23		286 303,63
II. Ecole d'Agriculture de Viège				
Fr. 283 752,91				
Dépenses au 31 déc. 25 Fr. 1 880 611,23				

DÉPARTEMENT des FINANCES
Serv. Comptabilité :
(Sig.) Margelist.

Nous ne recourons pas à la *lactea ubertas* ; nous ne triompherons pas : nous précisons sèchement la constatation, qui est du domaine de chaque citoyen ayant des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, que le dépassement de crédits de l'Ecole cantonale

d'Agriculture se monte exactement à 286,603 francs 63 centimes.

Calculer la valeur globale de Châteauneuf est une chose ; calculer l'emploi du crédit de 1,500,000 francs voté par le peuple en est une autre.

Il va de soi que l'on n'a pas demandé

ECHOS DE PARTOUT

Les pâturages circumpolaires. — Tandis que les agronomes cherchent à augmenter le rendement du blé, en quoi ils ont raison, le professeur américain Stefansson, lui, s'efforce de démontrer qu'il sera aisé d'accroître la quantité de viande de boucherie dans le monde, le jour où l'on comprendra que les pâturages circumpolaires ne demandent qu'à nourrir une abondante population de rennes et de bœufs musqués.

C'est dans les pays tempérés et froids qu'il faut chercher à produire le blé ; c'est dans les froids qu'il faut produire la viande, dit-il. Dans l'hémisphère nord, au-dessus de la limite jusqu'où peut se cultiver le blé, il y a, dit M. Stefansson, plus d'un milliard d'hectares convenant, pour la plus grande partie, comme pâturage pour les deux animaux cités plus haut. Le renne a admirablement pris pied dans l'Alaska où, de 1892 à 1902, de nombreux rennes domestiqués, en provenance de la Sibérie, ont été introduits et acclimatés. Maintenant, ils sont chez eux, et les troupeaux doublent en trois ans.

L'expérience est faite. Et la viande de renne est consommée et appréciée aux Etats-Unis.

Le bœuf musqué peut parfaitement être élevé sur les terres à renne, parce qu'en hi-

ver ce dernier préfère le lichen : le bœuf musqué ne consomme que de l'herbe. Dans la tundra arctique, l'élevage du renne est limité par la provision d'hiver du lichen qui est faible. On devrait donc introduire le bœuf musqué. Celui-ci donne de la viande ; il fournit aussi une laine qui a les qualités de celle du bon mérinos.

Les pâturages arctiques, au jugement de M. Stefansson, peuvent faire vivre 100 millions de rennes et 500 millions de bœufs musqués, ce qui représenterait une production annuelle totale de 25 milliards de kilogrammes de viande. Cela est à considérer.

Les freins automatiques. — Le traité de Versailles interdisait à l'Allemagne de munir les trains de marchandises de freins automatiques sans le consentement de l'Entente. Cette disposition fut modifiée par la suite et tous les freins pouvant être reliés au frein Westinghouse furent autorisés.

Durant le courant de l'année dernière, des essais furent faits en Italie avec les freins Kunze-Knorr, utilisés en Allemagne. Actuellement, des essais analogues ont lieu et seront poursuivis jusqu'à la fin du mois sur la ligne du Gothard pour établir si la préférence doit désormais être donnée au frein Westinghouse ou au frein Kunze-Knorr. Trois machines allemandes et trois machines françaises sont stationnées à Biasca.

Compte Emprunt 1920 6 % Ecoles d'Agricultures de Viège et Châteauneuf

Désignation	Rubr.	Nos Bons	Budget	Payé sur cpte Emp. 1920 6 %
Vigne	Ae XVIII	158	5 000,—	776,—
	"	159		4 000,—
Porcherie	Ag	160	5 000,—	2 000,—
	"	121		3 000,—
Toits grange	Ah	162	4 000,—	4 000,—
Jardin fruitier	Aa		20 000,—	
			5 401,40	
			Crédit supplém. 6 XI 1923	
			39 401,40	39 177,40

Domaine figurant déjà à l'actif du Bilan de l'Etat : 193 244,05 sur décision du Conseil d'Etat du 9 X 1923.

Récapitulation : Fr. 39 177,40
" 193 244,05
Fr. 232 421,45

Le fait de passer le prix du domaine par le débit du compte Emprunt 6 % 1920 a nécessité 4 opérations :	Actif		Passif	
Diminut. ACTIF Ferme Châteauneuf	193 244,05			
Augment. " Ecole Agr. Châteaun.		193 244,05		
Dimin. PASSIF Cpte ord. Etat			193 244,05	
Augm. " " Emp. 6 % 1920				193 244,05

de l'argent au Peuple pour payer ce qui était déjà payé.

Le décompte ci-dessus met à néant la vilaine campagne menée, ces temps derniers, par des ennemis qui ne désarment pas. Ils étaient, hier, contre la Fédération des Producteurs de Lait ;

ils sont, aujourd'hui, contre l'admirable œuvre de Châteauneuf. Ce sont des négatifs qui ne recherchent que des oreilles à fendre.

Ch. Saint-Maurice.

Abonnez-vous au *Nouvelliste Valaisan*

Pour la Suisse, ces essais sont d'autant plus intéressants que nos trains de marchandises ne sont généralement pas encore munis sur toute leur longueur de freins à air comprimé et que l'introduction de ce système permettrait de réaliser une économie de personnel.

Fin tragique d'un général. — Des détectives se présentaient, l'autre jour, dans un grand hôtel de New-York pour arrêter le général von Stackelberg, ancien officier de la garde du corps du tsar, accusé de vol de titres.

Le général les reçut très poliment, les fit asseoir, leur offrit des cigarettes et leur demanda de lui accorder quelques minutes pour se préparer à les suivre. Quand il revint, dans une tenue impeccable, il avait encore le sourire, mais au bout de quelques instants sa physionomie changea brusquement, et il parut en proie à des souffrances atroces.

Les policiers téléphonèrent à un médecin, mais le général, d'une voix très affaiblie, leur dit : « Inutile, j'ai avalé de la strychnine. Je serai mort quand il arrivera. » Il mourut, en effet, quelques instants après.

Un quartier de l'artisanat est construit à Rome. — On va établir sur le mont Aventin, dont tous les touristes connaissent le

charme particulièrement mélancolique, une sorte de cité d'environ 20,000 mètres carrés où seront réunies les catégories d'artisans les plus intéressantes : orfèvres, fer battu, ébénistes, verriers, etc. Il y aura dans cette nouvelle cité de petites places, des ruelles, des passages dominés par des arceaux artistiques, en un mot tout un ensemble qui rappellera une vieille cité du moyen-âge, sans toutefois qu'en soient exclus la propreté et l'hygiène.

Chaque artisan aura son petit logement à part, son atelier et sa boutique de vente. Les travaux vont commencer incessamment.

Une fortune dans un nid d'abeilles. — Des jeunes gens fouillant dans un nid d'abeilles logé dans le mur d'un sentier écarté, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, près de Lyon, ont trouvé dans le trou un portefeuille bourré de valeurs diverses et une petite boîte en carton pleine de bijoux en or.

Le butin fut remis à la police, qui eut aussitôt la certitude qu'il s'agissait du produit d'un vol. Elle ne devait pas tarder à en retrouver les auteurs.

C'est un nommé Gros, peintre plâtrier de Lyon, surpris en flagrant délit de cambriolage dans une maison de la rue Créqui, à Lyon. Ce singulier plâtrier, quand il se ren-

daît dans une maison pour exécuter quelques travaux, prenait l'empreinte des serrures et revenait ensuite opérer. Sa femme a été également arrêtée pour vol.

Interrogés tous deux, ils ont déclaré que le butin trouvé dans le trou d'abeilles provenait du cambriolage commis par un de leurs amis nommé Bollart. Celui-ci ne risqua pas de protester, car il est mort tout récemment en prison.

Phénomène météorologique. — Un orage d'une violence extraordinaire a éclaté la nuit dernière dans le district de Palmersgreen, dans le nord de Londres. Une boule énorme de feu et de fumée (selon la description des spectateurs) descendit des nuages et explosa avec un bruit terrible. Des cheminées furent renversées et les vitres de plus de 200 fenêtres dans les environs ont été réduites en miettes.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais les gens ont été renversés par la force de l'explosion.

Mussolini orateur. — L'éloquence ardente du « duce » est incontestablement l'un des ressorts les plus puissants de l'étonnante fascination exercée par cet homme sur les foules italiennes. Le dictateur parle d'abondance, sans le secours de la moindre note, à grand renfort de gestes énergiques et d'attitudes caractéristiques. Pour mieux entraîner ses auditeurs, il pose brusquement des questions auxquelles il n'ont qu'à répondre par oui ou non. Ce procédé, c'est connu, range inmanquablement l'auditoire du côté de l'orateur. On l'a constaté encore l'autre jour de manière saisissante lorsque, célébrant à l'hippodrome de Villaggio, l'œuvre accomplie par le fascisme, Mussolini s'est écrit avec feu : « Camarades, vous êtes sans doute impatients, dans l'attente de quelque chose ! Me croyez-vous si je vous dis que votre impatience sera apaisée un jour ? » Une rafale de « oui ! » fut la réponse de la foule électrisée. Et à la fin du discours, une ovation délirante, interminable, salua l'homme en qui près de quarante millions d'Italiens voient actuellement l'incarnation de leur pays. (L'Illustré).

Simple réflexion. — Si par hasard une noix me tombait dans la main, je la croquerai ; mais me baisser pour la ramasser, lutter pour cela, c'est trop pour de pareilles vtilités !

Curiosité. — A Avignon, dans un champ de primeurs, M. Aimé David, maraîcher, possède un chou-fleur phénomène, dont la pomme intérieure présente une forme allongée en plus sinuoux de 60 centimètres et ayant toutes les apparences d'un serpent et la tête est nettement caractérisée.

Pensée. — Le bonheur de vivre vaut bien la peine de souffrir.

Mot de la Fin. — Système D :
— Oui, cher ami, je garde mes chapeaux de paille trois ans.
— Trois ans ! Comment fais-tu ?
— La première année je change de ruban et je nettoie la calotte...
— Bien. La seconde année ?
— Je change le cuir et je nettoie les bords.
— Et la troisième ?
— Je change le chapeau... dans un café !

L'élection d'un juge fédéral

On nous écrit de Berne :
Un des plus importants événements de cette session législative de printemps, qui commence ce soir lundi, à 18 heures, est certainement l'élection d'un juge fédéral, en remplacement de M. Ostertag. Les deux Chambres se réuniront, le jeudi 22 avril, pour procéder à cette élection.

Comme nous l'avons déjà dit, dans le « *Nouvelliste* », c'est à la fraction catholique conservatrice de présenter un candidat et le candidat qu'elle propose se rencontre en la personne de M. Piller, professeur à l'Université de Fribourg. Le choix est excellent.

D'après les indications de M. d'Ernst au « *Vaterland* » il y a maintenant au Tribunal fédéral 13 radicaux, 5 catholiques, 2 libéraux, 2 socialistes et 1 du parti des paysans. M. Ostertag était le 14me des radicaux.

Si l'on distribuait les sièges, entre les partis politiques, selon leurs forces numériques dans les deux Chambres, le Tribunal fédéral devrait être composé de 8 radi-

caux, 6 catholiques, 5 socialistes, 3 membres du parti des paysans, 1 libéral et 1 membre du groupe social, étant donné que l'Assemblée fédérale compte 80 radicaux, 60 catholiques, 51 socialistes, 31 membres du groupe des paysans, 8 libéraux et 6 membres du groupe social.

Une candidature conservatrice-catholique se justifie donc en tous points.

Lors de l'élection de M. Garbani, le parti radical, dans une lettre adressée à M. Walther, président du groupe de la Droite, priait cette dernière de soutenir la candidature Garbani-Vlerini, promettant d'en faire de même à la première place vacante.

Les catholiques ont marché; nous voulons croire que, jeudi prochain, les radicaux marcheront à leur tour loyalement.

M. le Dr d'Ernst termine son judicieux article du « Vaterland » en rappelant qu'une parole donnée doit être toujours tenue et non seulement dans l'élection partielle d'un conseiller d'Etat aux Grisons. Certains grands chefs radicaux devraient ne pas l'oublier.

Les socialistes et le groupe des paysans ont, à leur tour, pris le même engagement lors des élections successives de MM. Brodbeck et Leuch.

Aussi sommes-nous très étonné de l'attitude de la « Berner Tagwacht » revendiquant le siège pour les socialistes.

Mais attendons les décisions des partis. Il est cependant certain que si chacun tient parole, M. le Professeur Piller sera élu à une belle majorité pour le plus grand bien du Tribunal fédéral. W. B.

LES ÉVÉNEMENTS

La paix avec Abd-el-Krim

Les pourparlers d'armistice et de paix, que les cabinets de Paris et de Madrid ont décidé d'ouvrir avec Abd-el-Krim et les autres chefs rivaux, commenceront à Oudjda, le 15 avril.

Telle est la décision sortie des nombreux conciliabules où se rencontrent, depuis plus de huit jours, M. Briand, M. Painlevé et M. Steeg, — le maréchal Pétain et son chef d'état-major, le général George, ayant disparu au début de la discussion.

En fin de compte, l'avis de M. Steeg a prévalu. Le haut commissaire de Rabat, a noté une conversation officieuse, dans les derniers temps, avec quelques-uns des notables de l'insurrection, notamment avec le « ministre des affaires étrangères » de Targuist. Il considère qu'un dénouement pacifique a de fortes chances de prévaloir. Nombre de personnages, instruits des affaires de l'Afrique du Nord, n'acceptent pas sans inquiétude le parti qu'il recommande et ne s'associent pas sans réserve à son optimisme.

Consul de la mer.

La presse commente longuement les déclarations que le « duce » a faites avant de s'embarquer pour Tripoli et à bord du « Cavour ». Par la forme solennelle donnée à son voyage, il entend affirmer devant le monde entier que l'Italie considère attentivement le problème méditerranéen, où elle a des intérêts qui doivent lui être reconnus. Avec son assentiment sans doute, un « consulat de la mer » vient de se créer qui serait destiné à donner à l'Italie le « statut de la résurrection maritime », à marquer l'avènement d'une politique essentiellement maritime et coloniale. Le « Duce », dit l'« Impero », qui a rendu une âme à la nation, créé une politique étrangère, réorganisé l'armée, donné à l'Italie un outillage économique, se prépare à exercer virtuellement les fonctions de duc de la mer.

Que se passe-t-il à Calcutta.

Selon l'agence Reuter, la situation à Calcutta est considérée comme tendue. Il est impossible de dire si les désordres récents résultent d'événements d'un caractère plus général ou si l'on doit les considérer comme une affaire isolée. Il est certain que les événements de la semaine passée ne sont pas de nature à indiquer une amélioration quelconque dans les relations entre Hindous et musulmans, et il est assez probable que les désordres vont se renouveler ces jours prochains au cours des fêtes hindoues et musulmanes. Mais suivant l'opinion indienne, il n'y a pas la moindre raison de supposer que les émeutes ont un rapport quelconque avec la situation du gouvernement indien ou qu'elles sont dirigées contre les étrangers.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Drame dû à la maladie

Un pénible drame, dû à la maladie, s'est déroulé, dans un petit logement, 6, cours de Vincennes, à Paris.

Un mari, désespéré par la mort de sa femme et ne voulant pas survivre à sa compagnie, s'est asphyxié aux côtés de la

malheureuse, morte quelques heures auparavant, des suites d'une paralysie générale.

Désespéré par l'état de son épouse, état qui allait en s'aggravant de jour en jour, M. Herbillon avait, à plusieurs reprises déclaré à ses amis qu'il avait l'intention de mettre fin à ses jours, au cas où sa femme viendrait à disparaître avant lui.

Il a mis, l'autre jour, sa menace à exécution. Sa femme étant morte depuis la veille, il s'est asphyxié au gaz.

Sur une table, dans la chambre mortuaire, une lettre était adressée au magistrat: « Ma femme étant morte, avait écrit M. Herbillon, il m'est impossible de lui survivre. Adieu. »

Le médecin de l'état-civil, venu pour les constatations, a diagnostiqué que Mme Herbillon était morte naturellement, des suites de sa paralysie. Son mari s'était asphyxié.

Les jeunes filles maudites au Japon

Tous les soixante et un ans, au Japon, survient l'année terrible: le Hinoë-Uma. Toutes les filles nées pendant le Hinoë-Uma portent malheur à leurs époux, suivant la tradition populaire. Aussi, ne trouvent-elles pas de mari.

La dernière année maudite était 1905. Parmi les jeunes filles de vingt et un ans qui ont eu la malchance de voir le jour pendant cette époque néfaste, trois cents déjà se sont suicidées. Car, pour une Japonaise honnête et de bonne famille, c'est presque une honte de ne pas se marier.

Beaucoup d'autres sont devenues infirmières, étudiantes en médecine. Quelques esprits éclairés luttent contre cette superstition. On cite le cas du vicomte Ishurro, qui a épousé une de ces jeunes filles nées en 1846, l'avant-dernier Hinoë-Uma, et qui, pendant soixante-quatre ans, jouit d'un bonheur sans mélange. Mais les gens superstitieux ne se laissent pas si facilement convaincre, et ils disent que, dans ce cas, l'exception confirme la règle.

Un attentat contre un train

Dans la nuit de jeudi à vendredi entre Lochhausen et Pasing, près de Munich (Bavière), un rail de 6 m. de longueur a été placé au travers de la ligne de chemin de fer par des malfaiteurs dont on n'a pas pu retrouver jusqu'ici la trace. La locomotive du train express de Berlin D 40 vint heurter violemment l'obstacle ce qui provoqua son déraillement. Mais le mécanicien conserva toute sa présence d'esprit et fit immédiatement jouer les freins ce qui eut pour conséquence d'éviter un grand malheur. Seule la machine est détériorée. Quelques semaines auparavant un attentat identique avait été perpétré contre l'express de Munich tout près de la gare de Hartmannshof.

Dans ce nouvel attentat on présume que l'on a affaire à plusieurs malfaiteurs car il est absolument impossible qu'une seule personne ait pu placer ce rail qui pèse plus de quatre quintaux.

Vingt minutes avant le passage de l'express de Berlin — train qui a rencontré l'obstacle — le direct de Francfort avait passé au même endroit sans encombre.

...et une catastrophe

L'express Bucarest-Luxemburg-Vienne a déraillé par suite de l'arrachement d'un rail non loin de Cracovie. La locomotive, le tender et les deux premières voitures ont été projetées au bas du talus, tandis que les autres wagons sortaient des rails.

Il s'agit vraisemblablement d'un acte criminel. Un chômeur qui cherchait à voler les bagages des voyageurs, a été arrêté sous l'inculpation d'être l'auteur du déraillement.

Vingt-cinq personnes ont été blessées, dont quatre grièvement.

Le Tigre en furie

On mande de Bagdad:

Cinquante mille hommes ont travaillé toute la nuit à la réparation de la digue, mais, malgré tous les efforts, on éprouve de sérieuses craintes.

La digue, qui a deux milles de longueur, est constamment battue par les eaux qui continuent à monter dans la région du nord. La brèche pratiquée dans la digue, dans le voisinage du palais royal, s'est agrandie; à chaque minute un torrent d'eau fait irruption dans les jardins du palais. Les dépendances de la gare sont en partie écroulées; cinq mille ballots de marchandises sont recouverts par les eaux. Les dommages s'élèveraient à un quart de million de livres sterling.

Détail pittoresque: les musiques de la nouvelle armée arabe reconstituée en Palestine jouent continuellement pour encourager les travailleurs et activer le sauvetage. Dix mille personnes, hommes, femmes et enfants, rassemblés sur la digue du côté de l'est, contemplent le désastre.

La mode à la cour d'Angleterre

Encore une fois, à la cour royale d'Angleterre, la mode devra s'incliner devant la tradition et le désir formel de la reine

Mary. La souveraine ne veut pas voir à ses réceptions printanières de femmes en jupes courtes. Les robes devront commencer à douze centimètres du sol alors que la mode admet que la jambe soit découverte à quarante-cinq centimètres.

En vain les couturiers anglais ont-ils demandé un compromis, en suggérant une limite de vingt-cinq centimètres. La reine a été inflexible. Elle estime qu'elle a fait assez de concessions en réduisant la longueur de la traîne de quatre mètres à cinquante centimètres.

Cinq aviateurs tués

Un terrible accident d'avion s'est produit samedi à l'aérodrome de Henloy (Angleterre).

Un appareil venait de décoller lorsqu'il heurta un autre appareil qui cherchait à atterrir. Les deux avions s'écrasèrent sur le sol. Instantanément, des réservoirs crevés, jaillirent des flammes qui s'élevèrent à une grande hauteur et qui firent rage pendant plus d'une heure.

Lorsqu'elle furent maîtrisées, il ne restait plus, sous un amas de pièces métalliques tordues, que d'informes débris humains, les restes des cinq aviateurs.

La cause de cet accident est restée, jusqu'ici inexplicable. On émet cependant généralement l'hypothèse que le pilote de l'avion qui venait de quitter le sol se trouvait aveuglé par le soleil et ne se rendit pas compte qu'un autre appareil descendait au-dessus de lui.

L'« ermite » de la mer

C'est une histoire à la Conrad ou à la Conan Doyle que celle de M. Bayard Brown, un millionnaire américain surnommé « l'ermite de la mer », dont on annonce la mort.

Il vint de New-York à Londres, il y a quarante ans et s'installa à bord du yacht « Valfreya », qu'il acheta 32,000 livres et où il vécut depuis sans interruption. Il avait alors 36 ans, et, depuis lors, le yacht n'a pas bougé de son entrave, à quelques encablures entre Wivenhoe et Brighton, sur la côte d'Essex.

La vie de M. Brown est un mystère étrange, que sa mort éclaircira peut-être. Jour et nuit, depuis trente-sept ans, le quart était pris très rigoureusement et le yacht était prêt à lever l'ancre à tout moment, mais jamais l'ordre ne fut donné. Chaque jour, à 16 heures, M. Brown montait lui-même sur la passerelle et inspectait soigneusement l'horizon. Son équipage de dix-huit hommes vieillit à son service.

M. Brown possédait une grosse fortune et son revenu était d'au moins dix mille livres sterling par an. Il était très charitable et n'hésitait pas à donner cent livres de pourboire ou d'aumône, mais pendant la pleine lune il n'aurait pas donné un penny.

NOUVELLES SUISSES

Les Zones

On nous écrit:

La question des zones continue à occuper la presse et à préoccuper l'opinion publique genevoise. A plusieurs reprises, on a demandé au Département fédéral des finances et à la direction générale des douanes des précisions sur les raisons et la signification du rapport adressé au Conseil fédéral sur cette épineuse question.

Des notes explicatives complémentaires nous extrayons le passage suivant:

Les statistiques relatives à nos exportations de Genève vers les zones nous font toucher du doigt la situation douloureuse du commerce genevois. Nous savons que la chute du change français est la cause principale, mais personne ne peut contester que le nouveau régime douanier français contribue à aggraver une situation déjà excessivement dure. Toute cette situation a quelque chose d'extraordinaire. A peine acceptable à titre provisoire, elle serait intolérable si elle devait — comme tout le fait prévoir — se prolonger. Combien de temps ce provisoire va-t-il durer? Il importe de rappeler ici que l'objet du litige porté devant la Cour de justice internationale ne comporte pas tout le problème des zones, mais intéresse en réalité les conditions des petites zones. La procédure judiciaire et les négociations qui tendent à régler cette question délicate prendront un temps assez long. Cette circonstance contribue considérablement à donner une grande importance à l'état de fait créé à la frontière genevoise.

La question des petites zones réglée, le problème de la grande zone devra faire l'objet de négociations directes extra-judiciaires. Tout fait prévoir que le régime anormal actuel se prolongera. Est-il admissible qu'il dure jusqu'au jour encore lointain où, la question des petites zones enfin réglée par la Cour de justice, on pourra négocier avec la France relativement à la grande zone?

Et, à cette occasion, qu'est-ce que la Suisse pourra offrir à la France pour obtenir d'elle un allègement au régime qu'elle nous a imposé unilatéralement? Rien ou peu de chose, puisque les zoniens bénéficient déjà de tous les avantages que nous pouvons leur concéder. La situation est délicate. L'avenir chargé d'incertitude. Personne ne peut contester que la situation de la Suisse à l'é-

gard de ce problème est très difficile. Actuellement, notre position est faible. Il importe, dès lors, d'éviter soigneusement tout ce qui peut l'amoindrir. Il faut, d'autre part, ne rien négliger de ce qui pourrait l'améliorer. Il ne manque pas de gens pour prétendre que la Suisse est désarmée et qu'elle doit se résigner patiemment au maintien du « statu quo » jusqu'au jugement sur les petites zones. On affirme que nous sommes impuissants à exercer une influence utile sur la situation qui nous est imposée.

Un examen sérieux du problème nous a permis de croire, au contraire, à l'efficacité des moyens douaniers dont nous disposons. Le Département des douanes a estimé dès lors avoir l'obligation de renseigner le Conseil fédéral.

Une jeune fille qui promet!

La police de St-Gall est à la recherche d'une jeune fille de 22 ans, qui a réussi à escroquer plusieurs milliers de francs à une veuve chez laquelle elle était en pension. Cette jeune personne, une nommée Alice Bsaler, de Zofingue, a déjà derrière elle un passé fort lourdement chargé, en dépit de son jeune âge. Agée de 17 ans à peine, elle vola le livret d'épargne de sa mère, s'équipa de pied en cap et gagna le Tessin, où elle fut arrêtée. Ramenée à Zofingue, elle réussit à s'échapper, en cours de route, mais fut rattrapée et condamnée à six mois de détention, avec sursis. Fort arrogante, elle déclara au tribunal qu'elle refusait toute faveur et fut envoyée dans l'asile de relèvement de Derendingen, où elle ne tarda pas à s'ennuyer. Elle gagna le large et partit, cette fois-ci, pour Mulhouse, d'où elle gagna Belfort, où elle ne tarda pas à être connue dans le monde de la galanterie. Ramenée à Derendingen, elle s'évada une seconde fois, emportant les économies de la directrice. On retrouva à Brème l'incorrigible jeune fille qui promet de s'amender... à condition de n'être plus mise à l'asile. C'est alors que sa famille l'installa à Saint-Gall, où elle avait commencé un apprentissage de coiffeuse. On sait le reste.

Le signalement de la jeune dévoyée a été transmis à la police de Vienne, où on la croit réfugiée.

Un combat entre douaniers et contrebandiers

Vendredi soir, vers 10 heures, les gardes frontières italiens aperçurent cinq personnes qui tentaient de franchir la frontière aux environs de Maslianico (Tessin). Ils intimèrent aux inconnus l'ordre de s'arrêter...

Mais les contrebandiers, car c'étaient eux, n'obtempérèrent pas à cet ordre et prirent la fuite. Les douaniers tirèrent et en atteignirent deux. Ils purent séquestrer de cette façon 250 kilos de tabacs et 12 kilos de saccharine. Les deux contrebandiers blessés ont été transportés à l'hôpital de Côme. L'un d'eux est grièvement blessé. Il s'agit de personnes appartenant à une bande de contrebandiers bien connus dans la région.

Trainé par son cheval

Sur la route de Düringen, à Interlaken, M. Gottfried Zimmermann, de Unterseen, entrepreneur de bâtiment, conduisant un attelage, a été, le cheval s'étant emballé, trainé sur une très longue distance. Il a succombé quelques heures après l'accident. E laisse une veuve.

Un domestique, qui avait pris place auprès de lui sur la voiture, a pu sauter à temps.

Congrès eucharistique

On nous écrit:

Mgr J.-E. Nünlist, chanoine honoraire de St-Maurice et curé de Berne, et M. de Reynold, professeur à l'Université de Berne, ont été nommés membres du comité permanent des congrès eucharistiques mondiaux. Nos félicitations sincères!

W. B.

P.-S. — M. le Conseiller fédéral Musy a été très fêté, samedi, à l'occasion du 50me anniversaire de sa naissance.

Tout à tour, les membres du Conseil fédéral des finances et de la direction générale des douanes, plusieurs membres éminents du Corps diplomatique, sont venus apporter leurs vœux les plus chaleureux, dans le bureau de M. Musy, que le personnel du Département avait joyeusement décoré de fleurs fraîches.

Le Conseil fédéral aux fêtes

Le Conseil fédéral a accepté l'invitation du gouvernement balois de visiter la Foire suisse d'échantillons, le 31 avril. Il se rendra « in corpore » à Bâle avec les Chambres fédérales.

— M. Haeblerlin, président de la Confédération, MM. Scheurer et Musy, conseillers fédéraux, ont été désignés pour représenter le Conseil fédéral aux fêtes du 450me anniversaire de la bataille de Morat.

Un motocycliste contre un tram

Dimanche après-midi, un motocycliste est entré en collision à l'Eigerplatz, à Ber-

ne, avec un tram descendant la Setfängerstrasse. Le malheureux a eu le crâne fracturé. Il est mort à l'hôpital de l'He.

Une élection genevoise

Le peuple de Genève avait à procéder dimanche à l'élection d'un conseiller d'Etat en remplacement de M. Pictet, décédé.

M. Edmond Turrettini, député, a été élu par 6658 voix des partis de droite.

Aucun candidat ne lui était opposé par les radicaux et les socialistes.

Les aigles

Dans les hautes régions du Muotathal, on se plaint à nouveau des déprédations commises par les aigles. Ils s'en viennent presque journellement des parages de la haute Silbèren et du Wasserberg, vers midi, par couples ou même au nombre de trois, planant d'un vol majestueux, puis s'abattant tout à coup pour saisir leur proie. Un paysan d'Illgau, hameau situé entre Schwytz et Muota, s'est vu enlever ainsi en peu de jours trois poules et un chat.

Tué par une cloche

Dimanche matin, le jeune Benedikt Mantsch, voulant sonner la grande cloche de Disentis reçut un coup de battant et fut tué sur le coup.

LA RÉGION

A Aigle, un mari tue sa femme d'un coup de revolver

Un drame rapide et navrant s'est déroulé, dimanche, vers 16 h., dans la campagne, à quelque distance d'Aigle.

Un contremaître italien, vivant séparé de sa femme avec laquelle il était depuis longtemps en mauvaise intelligence, lui avait, à plusieurs reprises ces temps derniers, demandé de reprendre la vie commune. La femme avait toujours refusé. Dimanche, rencontrant par hasard son épouse qui se promenait, une conversation s'engagea entre eux. Elle prit très vite un tour fort vif et dégénéra en querelle. Le mari renouvela les menaces cent fois adressées à sa femme et, soudain, tirant de sa poche un revolver, il fit feu à bout portant sur la malheureuse qui s'effondra, le cou transpercé. Croyant l'avoir tuée, le contremaître se logea deux balles dans la tête et mourut sur le coup. Mandé d'urgence, le médecin fit transporter la blessée en auto à l'infirmerie d'Aigle, où l'on juge son état très grave. Le corps du suicidé a été ramené sur une civière à la ville.

Il s'agit des époux Catuci. Mme Catuci est décédée dans la nuit de dimanche à lundi.

Poignée de petits faits

★ Les dépenses des cantons pour l'application du contrôle des denrées alimentaires se montent pour 1925 à 1,173,456 fr. Après déduction des recettes, le montant servant de base au calcul des subventions atteint 965,023 fr. Il a été versé comme subvention pour contribuer à ces dépenses 478,011 fr.

★ Jeudi est mort à Bellinzone, l'avocat Philippe Rusconi, ex-conseiller national et ex-conseiller d'Etat, qui s'en va à l'âge de 81 ans.

★ La cantatrice berlinoise Jurewskaia a été ensevelie à Andermatt vendredi après-midi pendant que sévissait une violente tempête de neige.

Le colonel von Bremer, mari de la défunte cantatrice, était présent. Le culte a eu lieu à l'Eglise réformée. La population d'Andermatt y assistait nombreuse.

★ Le Conseil d'Etat genevois accepte, pour le 30 juin 1926 « avec honneur et remerciements pour les bons et loyaux services rendus » la démission de M. Eugène Perrier de ses fonctions de directeur de la police centrale.

★ Le prince-consort des Pays-Bas, arrivé à Bellinzone, a rendu visite au président du gouvernement tessinois, Dr Raimondo Rossi. Le prince se rend à Lugano.

★ Le jeune émir Ghazi, âgé de 18 ans, fils du roi de l'Irak, Fayçal, est arrivé à Marseille, par le « Sphinx », en compagnie de son cousin, l'émir Talal, fils de l'émir de Transjordanie, et d'un de leurs aides de camp, le capitaine Ricaby. Ces jeunes princes se rendent à Londres pour y faire leurs études.

Savon Cadum
pour la toilette **70**cts

IMPRIMERIE RHODANIQUE

Nouvelles Locales

Grand Conseil

Le Grand Conseil se réunira le 10 mai en session ordinaire de printemps. Il procédera, d'abord, à la nomination de son président qui, très certainement, sera M. Marc Morand, président de Martigny-Ville. A l'ordre du jour de la session figurent l'examen de la gestion, la loi sur l'assistance; la loi sur l'assurance-chômage, etc.

Ville assemblée de la Fédération des Caisses de Crédit mutuel (Raiffeisen)

(Corresp. partic. du «Nouvelliste»)

Elle s'est tenue jeudi dernier à Sion. Trente caisses, sur trente-deux existantes, étaient représentées par 90 délégués. Celles de Monthey, Troistorrens et Vionnaz étaient particulièrement distinguées. La séance est ouverte à 10 h. 30 par M. le Curé Gaspoz, d'Héremence, président. Il adresse des paroles de bienvenue et de remerciements aux invités et aux nombreux participants, puis il donne la parole aux deux sympathiques conférenciers du jour, M. le Conseiller national Pitteloud et M. Henberger, secrétaire de l'Union Suisse. Tandis que celui-ci, avec l'autorité et la compétence que lui confèrent ses fonctions de réviseur des caisses, rappelle aux dirigeants, caissiers et comités, les devoirs et les responsabilités qui leur incombent. M. Pitteloud, dans une causerie familière et extrêmement instructive, cite une foule de questions de droit touchant les engagements, les cautions, les hypothèques, le tout illustré de faits et d'exemples vécus. Plus d'un auditeur exprima l'opinion que cette précieuse conférence mériterait d'être imprimée et mise entre les mains de tous les Comités. Il est regrettable, en tous cas, que le temps n'ait pas permis d'ouvrir une discussion qui n'eût pas manqué, certes, d'être nourrie et variée. Mais midi et demi avait sonné et les estomacs, vivants coffres-forts, réclamaient à leur tour et sans pitié, hypothèques et fonds liquides. Aussi firent-ils honneur à l'excellent dîner, abondamment et rapidement servi par le sympathique tenancier de la Maison populaire.

Au dessert, M. le président eut le bonheur de donner la parole à M. le Conseiller d'Etat Troillet, président du gouvernement, dont la présence donnait à cette assemblée un éclat particulier. Le distingué magistrat, dans une chaude allocution, félicita et remercia les mutualistes pour l'œuvre si belle et si nécessaire de l'organisation du crédit dans nos campagnes. Il exprima son admiration spéciale pour le bel exemple de dévouement et de désintéressement que donnent les dirigeants dans l'accomplissement de leurs charges. Des applaudissements enthousiastes accueillirent les paroles du chef de l'Etat.

On entendit ensuite : M. le Rév. Chanoine Werlen, président de la Fédération du Haut-Valais et champion intrépide des Caisses Raiffeisen dans cette région, qui exprima sa joie de constater le beau développement des Caisses dans le canton, puis qu'on en compte actuellement 32 dans le Haut et 32 dans le Bas-Valais ; H. Henberger, représentant du Bureau central de

St-Gall, dit au délégué officiel du gouvernement la reconnaissance de l'Union pour les dispositions bienveillantes de l'Etat du Valais envers nos caisses ; M. le Prof. Chardonnens, au nom de l'Ecole d'agriculture de Châteaufort assure notre œuvre de la sympathie et de l'appui de notre Etablissement agricole cantonal.

Parmi les invités, notons encore : M. le Rd Doyen Bourban, fondateur de la Ire Caisses bas-valaisanne dans sa paroisse de Leytron ; M. l'Abbé Franière, Rd Curé de Troistorrens, M. François Giroud, chef de service à l'agriculture, M. le Dr Wuilloud, ingénieur agronome.

L'assemblée reprend ses travaux par l'expédition des affaires administratives, entr'autres : délégation au congrès de l'Union suisse, à Lausanne, le 19 avril ; publicité, réélection du Comité fédératif : M. le Curé Antoine Gaspoz est confirmé président par acclamations ; MM. Adrien Pitteloud et Arthur Borgeaud, démissionnaires, sont remplacés par MM. Alex. Favre, de Chippis, et Aloys Gillioz, de Charraz, tandis que le père Adrien Puipue garde son saxophone ! « Rien que des As ! s'écrie un loustic, pas étonnant que le carrousel marche ! »

Déroulée dans un excellent esprit d'union et d'entraide, l'assemblée de jeudi a été une imposante manifestation de vitalité et de force. Les Caisses Raiffeisen sont désormais définitivement et solidement implantées dans le sol valaisan. Elles ne sont pas une arme de combat contre d'autres institutions qu'elles ne veulent ni ne peuvent supplanter, mais dans le cadre naturel de son activité rien ne peut les remplacer ni les égaler. En Valais, comme ailleurs, partout elles ont largement réalisé les espérances que l'on avait mises en elles. Il reste toutefois encore beaucoup de travail à faire, et aux paroisses qui n'en sont pas encore pourvus nous nous permettons de rappeler cette phrase de M. le Dr Wuilloud dans le Valais agricole de décembre dernier : « Si les paysans connaissent les avantages des Caisses Raiffeisen, il y en aurait une dans chaque commune et tous en feraient partie. » Amen.

Retraite spirituelle du personnel enseignant primaire

On nous écrit de Sion :

La semaine dernière a été donnée dans notre ville une retraite à laquelle ont pris part environ une centaine d'instituteurs et autant d'institutrices. Ce nombre, absolument inattendu et surtout inespéré d'adhésions, constitue un phénomène réjouissant et du meilleur augure pour l'avenir. On peut être certain, en effet, que désormais chaque année verra se dérouler pour notre personnel enseignant les mêmes exercices spirituels que ceux qui viennent d'avoir lieu avec le plus complet succès pour tous.

Pendant que MM. les instituteurs pouvaient apprécier le confort du Séminaire, qui leur avait largement ouvert ses portes, leurs excellentes compagnes dans la carrière avaient logement et pension dans le bâtiment si accueillant de l'Ecole normale des filles. Ici, c'est M. l'abbé Pilloud, de Fribourg, très avantageusement connu comme conférencier, qui a prêché, pendant que les collègues instituteurs se montraient également enchantés du choix de leur directeur, le R. P. Bonaventure.

S. G. Mgr Bieler ayant contribué pour la plus grande part à la tenue et au succès de ces retraites, le personnel enseignant, qui en a si bien profité, ne peut qu'être profondément reconnaissant au vénéré Chef du diocèse de sa haute et bienveillante intervention pour leur faciliter l'occasion d'en bénéficier dans les meilleures conditions à tous égards. P.

Pêche

On nous écrit :

Les pêcheurs de la Plaine du Rhône et généralement tous les amateurs de la gaulle de la rive droite, apprendront avec plaisir l'affermage du Canal Stockalper, par la Sté de cette plaine dont le siège est à Monthey. Fondée en 1925, le 9 octobre dernier, elle comprend à ce jour 90 membres actifs. C'est dire l'importance qu'elle va prendre.

Le 7 avril courant, une délégation de la S. P. P. R. s'est rendu à Sion auprès du Chef du Département de l'Intérieur, l'honorable M. Troillet, pour discuter de l'affermage du Canal Stockalper selon les conditions prévues dans les Bulletins Officiels du 5 mars et du 2 avril écoulés. La réception a été cordiale et, après une discussion sérieuse, notre bienveillant Chef d'Etat a bien voulu nous faire quelques concessions sous réserve de l'approbation du Conseil suivant. C'est maintenant chose faite.

La S. P. P. R. de Monthey est maintenant locataire du canal Stockalper dès ce jour, le 9 avril, au 30 septembre 1931, soit pour 6 ans.

M. Troillet nous a donné l'assurance qu'aucun fonctionnaire de l'Etat ou autres employés n'auront au droit à exercer sur le Canal Stockalper ; et les montées du lac seront ainsi de nouveau libres. Bref, notre Chef nous a promis son appui ; il veut faire des pêcheurs heureux, ce qui ne veut pas dire « repentants ».

Pour l'obtention du permis de pêche on est prié de s'adresser à M. René Strahm, Président, et à M. Eugène Chappex, Vice-président.

MM. les Pêcheurs sont rendus attentifs aux dispositions concernant certains nuisances affermés à l'Etat.

Et pour calmer quelques esprits ombrageux, nous leur dirons que les reproducteurs de la pisciculture seront prélevés depuis le lac jusqu'au sommet de la propriété de l'Etat, soit environ à 100 m. en dessus du Pont de la Bache. Terminons en vouant au Diable la célèbre voyante Mme de Paunac qui, le 28 mars dernier, s'est fiché le doigt dans l'œil et n'a rien vu dans l'histoire de notre Canal. Il faut croire que tous les esprits ne communiquent pas entre eux.

En somme, les Pêcheurs de la Plaine du Rhône entendent demeurer libres, en respectant naturellement les règlements, bien que cette attitude puisse déplaire à qui voudrait remplacer dans notre District le Gouverneur d'Antan.

Ouverture officielle de la Pêche le 11 avril 1926. Victoire.

Issue fatale

M. Charles Rielle, conduisait sur la route de Granges, un char de campagne attelé d'une vache, lorsqu'un camion de la minoterie de Salquenen, en le voulant dépasser, prit en écharpe le petit véhicule. Son occupant fut jeté sur la chaussée avec violence et le char passablement détérioré.

Mais la commotion ressentie par M. Rielle fut si forte qu'il succombait chez lui, dans la même journée. Une enquête est ouverte.

Fonctionnaires postaux

Les fonctionnaires postaux du Valais, réunis en assemblée dimanche le 11 courant, à Martigny-Ville, ont renouvelé leur comité comme suit : MM. Joseph Rey-Bellet, président Jules Damay, secrétaire ; Jules Favre, caissier.

L'affaire Eister

La Direction de la Banque Cantonale du Valais fait connaître qu'elle a remis au Conseil d'Etat un rapport détaillé sur les malversations commises à son Agence de Brigue.

Accident de moto

M. Wiedenkehr, coiffeur à Monthey, circulait en moto sur la route de St-Maurice à Monthey lorsqu'un pneu de sa machine éclata. La moto a rebondi et M. Wiedenkehr fut projeté contre mur où il se brisa un bras. Par une chance inespérée, M. Boissard, secrétaire municipal, qui se trouvait sur la même machine, s'en tira sain et sauf. Il put venir à St-Maurice chercher du secours.

SAVIESE. — (Corr.) — La Société « Edelweiss » récemment fondée à St-Germain, continuera la série des représentations théâtrales qu'inaugura, avec tant de succès, « L'Avenir » de Granois.

Un vrai régal littéraire ! Au programme figure le « Gondolier de la Mort » de Le Roy Villars, ce drame si poignant qui, l'on s'en souvient, fit toujours salle comble au Théâtre de Sion. La délicieuse opérette-bouffe « Le Moulin du Chat-qui-fume », du même auteur, déchainera, tout du long, un irrésistible fou-rire. Enfin, les amateurs de paysanneries trouveront un modèle du genre dans « Trois poires blettes ».

Nos plus chaleureuses félicitations à ces jeunes qui osent s'attaquer, malgré la rude tâche du labeur quotidien, à des œuvres de telle envergure. Aussi, au Château-de-la-Soie, ces dimanches 18 et 25 avril, nombreux, irons-nous les encourager par notre présence et nos applaudissements.

Le Château de la Soie, suggestive image ! Eperon rocheux montant des champs et des vignes, des pans de murs en ruine dont les pierres crient douloureusement les sombres drames de notre histoire valaisanne, et là-haut, sous le chaud soleil de printemps, la spacieuse esplanade avec la scène rustique, l'accueil souriant des accortes Saviesannes, faites plus belles pour la circonstance, un superbe coup d'œil plongeant sur la Vallée du Rhône en renouveau, à la cantine nos crues les plus fameuses, et dans la tiède et enivrante soirée de printemps, le bal... Qu'ajouterait-on encore ?

Tout vous convie... Venez ! Marc Desnoyers.

NENDAZ. — (Corr.) — Au correspondant occasionnel du « Confédéré », détracteur de notre Caisse-maladie, nous conseillons simplement ceci : A l'avenir, utilisez votre plume pour une meilleure cause et ne brodez plus au hasard sur un canevas tissé de fausses informations. Nous nous en voudrions de rendre public qu'un jeune homme, excellemment bien doué et bien intentionné du reste, a exécuté ses premi-

res passes politico-littéraires dans les colonnes du journal de Martigny. XX.

DERNIER COURRIER

Mussolini en Afrique

Le débarquement

TRIPOLI, 11. — Le « Cavour », ayant à bord M. Mussolini, a mouillé à 7 heures devant le port.

M. Mussolini a été salué par l'artillerie du château et les sirènes de tous les navires ancrés dans le port. Il a débarqué au milieu des acclamations de la foule.

Le premier ministre a ensuite passé les troupes en revue, puis, s'adressant à la population arabe, il a prononcé un discours qui fut immédiatement traduit en langue indigène.

Un clocher s'écroule

Trois morts

TOULOUSE, 11. — Cette nuit, vers 3 heures, le clocher de la vieille église de La Dalbade s'est effondré en entier, ensevelissant sous ses débris, trois maisons voisines occupées par les familles Denax, Soulet et Combes. La maison Denax a été complètement détruite. Les deux autres ne sont démolies qu'en partie. Les époux Denax, âgés respectivement de 50 et 42 ans, ont été tués. Un de leurs locataires a été grièvement blessé. Il y a 7 autres blessés. Un cadavre resterait encore sous les débris. Les travaux de déblaiement se poursuivent activement. On croit que le vent qui a soufflé en violentes rafales toute la nuit a contribué fortement à l'effondrement du clocher.

La flèche de l'église de la Dalbade était haute de 120 mètres. Ce monument, tout en briques roses, comme le reste de la ville, datait du XVIe siècle et constituait un des principaux joyaux d'architecture de Toulouse.

SPORT

FOOTBALL Championnat suisse Série A

Servette bat Bienne, 4 à 2.
Etoile et Urania, 2 à 2.
Lausanne bat Cantonal, 4 à 3.
Pour la Coupe Suisse
Grasshoppers bat Berne, 2 à 1, et s'adjuge ainsi pour une année le nouveau trophée de l'A. S. F. A.



Le Directeur et les professeurs du Collège Ste Marie, à Martigny, ont la grande douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver dans la personne de

Monsieur

Charles Hammerschmitt

décédé à Colmar (Alsace), le 9 avril, âgé de 73 ans.

Ils recommandent le cher défunt, ancien directeur du Collège, aux bonnes prières de ses anciens élèves.

R. I. P.

Voici 10 ans qu'avec entière satisfaction

j'emploie le café de figes SYKOS. Je ne me servirai - par égard pour ma santé - d'aucun autre adjoint de café.

Mme S., à H. 145

(Extraits des centaines d'attestations spontanées de ménagères suisses)

Je n'emploie plus que du café de figes Sykos

comme adjoint de café et avec entière satisfaction. Mme V. à B. 36

Quand je suis épuisée,

je prends une tasse de café additionné de Sykos et je suis de nouveau rétablie. Aussi je ne puis employer et n'emploie en effet aucun autre produit. Mme S. à S. 177

Le Véritable Kunzli

SYKOS

de la figue purgeant le sang

FOIRE SUISSE BALE DU 17 AU 27 AVRIL 1926
POUR LES VISITEURS, BILLETS DE CHEMINS DE FER SIMPLE COURSE VALABLES 6 JOURS POUR LE RETOUR
 Abonnez-vous au «Nouvelliste Valaisan»

Occasion
 Pour cause de santé, à remettre en Savoie, ville au bord du lac, un commerce de camionnage. Affaire intéressante, fortune assurée, travail toute l'année et service des ponts et chaussées. Adresser offres sous C 11527 L. à Publicitas, Lausanne.
 A vendre ou à louer aux Monts sur Bex
jolie propriété comprenant maison d'habitation avec grange et écurie contenance 3000 perches, environ 3 ha, nature pré et bois. S'adresser à Mme Vve Julie Thaulaz-Pichard à B x
Chauffeur sortant d'apprent. cherche place dans maison particulière ou hôtel. Offres sous P 1384 S. à Publicitas, Sion
 Petit hôtel de montagne cherche
cuisinière pour saison d'été. S'adr. au Nouvelliste sous T. A.

Fête Cantonale de Gymnastique à Martigny-Ville
Soumissions
 La tenue de la cantine comprenant les repas, ainsi que la fourniture des vins sont mis en soumission pour la Fête cantonale de Gymnastique des 12 et 13 juin.
 Consulter le cahier des charges chez M. Kluser. Délai pour soumission, 19 avril.
Jeune fille de 18 ans, sérieuse, connaissant le français et l'allemand cherche place comme
Sténo - Dactylo ou éventuellement comme **fille de magasin** S'adresser au Bureau du Journal sous 146.
Bonne à tout faire est demandée de suite. S'adr. à Mme Genetti, Clos des Forges, Ardon.
 On demande à acheter un **veau femelle** de race tachetée, bien développé, âgé d'au moins un mois. S'adresser à Revaz Alexis aux Marécottes sur Salvan.

On cherche un **jeune homme** comme apprenti **sellier-tapisier** Atelier de Sellerie-Tapisserie P. M. Blanc, St-Maurice
Instituteur disponible dès le 10 mai au courant comptabilité et correspondance cherche place. Certificats à disposition Offres écrites sous chiffres P 1431 S. Publicitas, Sion.
 On cherche **JEUNE FILLE** de 18 à 20 ans, aimant les enfants, pour aider aux travaux du ménage. Entrée 1er mai S'adresser au Nouvelliste sous 428.
 On demande forte **jeune fille** de 18 à 20 ans, pour aider au ménage et petits travaux de jardin. Gage 50 francs par mois. Adresser les offres à Mme Allamand-Cathéaz, Noville près Villeneuve.

On demande une bonne **jeune fille** pour le ménage et la campagne. Adresse: Marguerite Girard, Method près Yverdon (Vaud).
 On demande pour un ménage soigné une **jeune fille** de 22 à 30 ans. Bons traitements, bon gage. S'adresser à Mademoiselle Constance Dupuis, Martigny-Ville.
 On demande pour ménage soigné **jeune fille** 18 à 25 ans, ayant déjà quelques notions de cuisine. Bons gages. Entrée de suite. S'adresser à Mlle Emonet, Martigny-Bourg.
 On cherche place pour garçon de 14 ans pour le 1er mai comme **aide - domestique** de campagne. S'adresser à Crettenand Lonis, Isérahles.

Jeune fille de 16 à 20 ans, bien recommandée, est demandée comme bonne à tout faire. Gage 50 à 60 fr. par mois. S'adr à Madame ZALI-MARGGI, à La Sarraz, Vaud.
 On demande à Montan bonne **fille ou femme** pour la cuisine. S'adresser sous P. 1383 S. à Publicitas, Sion.
CATALOGUES ILLUSTRES pour tous genres de commerces ou industries, sont rapidement exécutés et avec le plus grand soin, par l'Imprimerie RHODANIQUE, Téléphoné 8.
BROCHURES avec ou sans illustrations, livrées rapidement, Bienculture. RHODANIQUE, Téléphoné 8.

Prix en magasin : Sykos fr. 0 50, Virgo fr. 1.40 par paquet. Fabrication : NAGO, Olten, fondée en 1902

C'est de 100 gr. 70 cts.



Toblerone
SWISS MILK CHOCOLATE

D'une présentation et d'un goût exquis, des amandes et du miel dans du chocolat au lait.



Je viens à l'aide!



Saviez-vous déjà qu'il est possible de donner à un plancher en sapin brut la belle couleur et le brillant d'un plancher en parquet?

Non? Mais vous avez encore des planchers de sapin — Dans ce cas demandez, sans aucun engagement de votre part, à une maison spéciale de vous montrer comme il est simple de le faire, de manière admirable et à peu de frais, en employant le « Mordant Buffle », — et vous vous rendrez compte comment une chambre devient très différente, plus chaude, plus riante et agréable lorsque son plancher a été traité avec le « Mordant Buffle ».

Instructions exactes données par les maisons ci-dessous.

„Mordant Buffle“

- Dépôts:
- G. Rion, Sion
 - Tamini, St-Léonard
 - Fessler & Calp., Martigny
 - Alph. Rey, Vionnaz
 - Mce Vuadens, Vouvry
 - Cotter, Vétroz
 - Carrupt-Gaist, Chamoson
 - Ribordy Léonce, Riddes
 - Pignat, Granges
 - Consommation, Grône
 - Oct. Donnet, Monthey
 - Vital Nellen, Evouettes
 - Quemaz D., Conthey-Place
 - Molk, Ardon
 - Consommation, Leytron
 - Coop. agric. ouvr., Saxon

Représentant général pour le Valais:
Droguerie HD. PUIPPE, Sierre
Dépositaire demandé dans chaque localité

Banque Tissières fils & Cie
Martigny

En conformité avec la convention signée avec l'Association des Banques valaisannes, et entrée en vigueur le 1er février, nous payons actuellement:

Dépôts à terme 3 à 5 ans **5** %

Caisse d'Épargne (autorisée par l'Etat et garantie par dépôt de titres suisses) **4** 1/2 %

Comptes-courants à vue **3** 1/2 %

Comptes-courants **3** 3/4 - **4** 3/4 % (BLOQUÉS ou à PRÉAVIS, selon durée et montants.)

CHANGES
et toutes Opérations de Banque

Déposez vos fonds et faites vos affaires dans les banques valaisannes

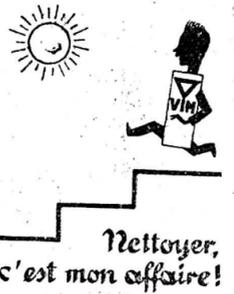
Grand choix de
Bijouterie
or, argent et doublé

Alliances or
(gravure gratuite)

Henri Moret - Martigny
Avenue de la Gare

Plantons
choux-fleurs, Tomates, Oeufs, etc.

H. BERTSCH, St-Maurice



Nettoyer, c'est mon affaire!

Vins
Le bon fournisseur

A. ROSSA
MARTIGNY
Téléphone 81

Assortiment de vins rouges et blancs. Importation directe. Maisons très connues et de confiance

Les Taxis-Valaisans! Voilà le taxi, vraiment à la mode: C'est chic, c'est sûr et c'est commode! Ne prenez donc que celui-là!

LUGINBUHL-BAUD
TAXIS-VALAISANS — SION
Téléphone 3



A moi les rideaux et les couvertures de laine

La Boucherie Chevaline
MARIETHOD
VEVEY

expédie: Bouilli 1er choix, le kg. fr. 1.30; Rôti sans os, ni charge, le kg. 2.40; Viande désossée pr charcuterie, le kg., fr. 1.90. Achat de chevaux pour abattre. Se recommander: Mariéthod. Tél. 9.82.

A vendre
deux chars
en parfait état,
S'adresser au Nouvelliste sous S. S.



le trio "Sunlight" pour la grande revue de printemps!

CIRAGE CRÈME



SELECTA
LE FAVORI DES MÉNAGÈRES
V. C. MERMOD-CAROUGE-GENÈVE

LA BANQUE POPULAIRE DE SIERRE
reçoit des dépôts aux meilleurs taux du jour

en compte-courant à vue;
en CAISSE D'ÉPARGNE, autorisée par l'Etat et au bénéfice de garanties spéciales;
sur OBLIGATIONS ou en comptes bloqués.

BUREAUX: PLACE DE L'HOTEL BELLEVUE
COMPTE CHÈQUES POSTAUX 11c 170

Chauffer-Cuire-Laver-Repasser

Fabrique de Fourneaux
Jursee S.A. Demandez prix-courants

Charbon-Bois-Gaz-Electricité

Succursale: Place Riponne 4, LAUSANNE

Commerçants

Désirez-vous une camionnette ou un camion automobile? N'hésitez pas d'essayer le **Nouveau Chevrolet 1 1/2 tonne.**

Construction et prix sans concurrence.

Ch. Pauli, Garage St-Georges, Sion
Téléphone No. 3

CAFÉ DU STAND
Pontaise - Lausanne

Rendez-vous des amis valaisans. Consommations de 1er choix. Grande salle, belle terrasse ombragée.
Se recommande: E. CROISIER-GAY.

Il est difficile
de forcer l'alimentation du bétail pour l'engraisser rapidement sans provoquer quelques troubles souvent nuisibles.

L'OSEGENE, très riche en vitamines donc essence de vie ignore ces insuccès.

Peu coûteux et souverain. Demandez prospectus.

FÉDÉRATION VALAISANNE des PRODUCTEURS de LAIT

IMPRIMERIE RHODANIQUE
Timbrés caoutchouc en tous genres

lui d'abord



Cailler's
CHOCOLAT AU LAIT

NOUVEAUX PRIX
des Potages Maggi et de l'Arome Maggi
dès le 12 avril 1926

Potages Maggi
le bloc **15** cts.
le paquet de 5 blocs **75** cts.

Arome Maggi

flacon No	0	1	2	5
le flacon original	Frs —.70	1.20	1.90	10.—
rempli à nouveau	Frs —.40	—75	1.20	—

Les articles dont les étiquettes portent encore les anciens prix, doivent être aussi vendus aux nouveaux prix.

TEINTURERIE
F. & E. BÄEGHLER FRÈRES
Genève (Maison fondée en 1834)

Rue du Collège à Martigny
Expéditions dans tout le Valais

Lavage chimique — Noir rapide pour deuil — Nettoyage à sec

A louer une belle

Toile de soie rayée pour robes et pyjamas, grande larg. le m. **2.95**

Toile de soie tout soie, rayée, quadrillée et fleurie pour robes, grande largeur, le mètre **5.90**

Toile de soie tout soie, quadrillée et rayée, dessins riches et modernes, pour robes élégantes, largeur 90/100, le m. **7.90**

Toile de soie base de robe coloris et dessins exclusifs, largeur 120 le m. **10.90**

Toile de soie unie garantie tout soie, 80 coloris pour robes et lingerie, larg. 80, le m. **3.90**

Toile de soie spéciale pour chemises hommes et robes chemisiers, garantie au lavage, grande larg. le m. **6.90**

Ottoman pour manteaux grande largeur le m. **7.50**

Royale haute nouveauté pour robes et manteaux grandelarg. le m. **9.50**

Hanan shantung tous les coloris modes et écu largeur 85 pour jolies robes et chemises hommes le m. **6.90**

Demandez nos Echantillons

Chez JOSEPH
3, Cours de Rive, Genève

campagne
de 10,000 m2. - S'adresser à Mme Veuve Louis Annen, à Monthey.

VASES de CAVE
A vendre 3 vases de cave, bien avinés, de 3500, 2100 et 2200 litres, ovales en chêne, parfait état. A enlever au plus tôt. S'adr. D. DEPPEN, combustibles, La Corsaz, Monthey, téléphone 561.

Plantes pour haies vives
Charmilles, troènes, épinettes, thuyas, épicéas, etc. à vendre chez G. Maillefer, pépiniériste, La Tine (Vaud).

EXPORTATIONS
BOUCHERIE ROUPH
Rue de Carouge 26
GENÈVE

expédie par retour de courrier: Rôti de bœuf, de 2.70 à 2.80 le kg. Bouilli, de 2.20 à 2.40 le kg. Graisse de rognons, 1.50.

A vendre
1 machine auto scie et fendeuse
BONNE OCCASION
Adresse: J. Marguerat, Rue d'Ecublens, Renens-Gare. (Vaud).

Occasions exceptionnelles
1 appareil Ernemann 9x12 avec 2 chassiers, chassi-film-pack et sacoches pour fr. 40
1 appareil Vest-Pocket Kodak 4 1/2 x 6 avec objectif rectiligne et sacoches en cuir prêt du catalogue Fr. 56.— céder à fr. 36.—
PHOTO-HALL GRIMM-POR-TAY, ST-MAURICE

On demande pour la saison d'été:

A vendre belle
poussette anglaise
état de neuf, bas prix. Ecrire No 1 poste restante, Martigny-Ville.

Imprimerie Rhodanique

GÉPHALINE GRYPPE
Petit. pharm. Yverdon

Maux de tête
Névrologies
Douleurs

SANS EFFET NOUISIBLE
Toutes pharmacies
1.75 la boîte

Bompard & Cie, Martigny
Scierie mécanique
Entreprise générale de charpente
Caisnes d'emballage - Clôtures

Lames à plancher et à plafond

Dépôtaires dans la région:
MM. Julien Buchard, à Leytron.
Joseph Borgeat, à Saxon.
Jean Bessero, à Fully.
Maurice Bessard, guide, au Châble.
Emile Joris et Louis Theux, à Orsières
Marc Ribordy, à Monthey

Graines fourragères et potagères

Spécialités: MÉLANGES pour établissement de prairies permanentes de longue durée et de fort rendement. Longue expérience. Demandez offre

Adolphe Rey, Sierre